

Compte rendu du Conseil d'administration samedi 26 février 2022

Étaient présents : Patrice BARRIER, Patrick BEDEK, Denis BOUDVILLE, Valérie CHAUMET, Brigitte CHOCARDELLE, Bertrand COUROT, Anne DESVÉRONNIÈRES, Gilles DULION, Caroline FRÉMY, Sacha HEWAK, Jacques JESSON, Thérèse LEBRUN, Guy LECOMTE, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Catherine MALAISIÉ, François MOURRA, Thierry MOUTON, Pascal PERROT, Evelyne QUENTIN, René SCHULLER, Joël THOUVENIN, Julien VALENTIN, Catherine VAUTRIN

Étaient excusés : Pascale CHEVALLOT, Alain DEPAQUIS, Françoise FÉRAT, Cyril LAURENT, Dominique LÉVÊQUE, Christine MAZY, Arnaud ROBINET, René-Paul SAVARY,

Étaient absents : Benoist APPARU, Jean-Pierre BOUQUET, Régis COUTANT, Yves DÉTRAIGNE, Jean-Pierre FORTUNÉ, Claude GUICHON, Pascal TRAMONTANA

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées.

Au regard de l'actualité internationale, un message de soutien et de solidarité est adressé en direction de la population ukrainienne. Franck LEROY indique que ce message sera relayé via nos supports de communication habituels.

Ordre du jour

Intervention de Laurent FOURQUET, DDFiP

Franck LEROY accueille Laurent FOURQUET, Directeur départemental des Finances Publiques de la Marne. Suite à des échanges et demandes exprimés lors des conseils précédents, Laurent FOURQUET est convié à présenter aux membres du CA les actualités en matière de finances publiques : expérimentation M57, dispositif de service facturier "SFACT", rôle du conseiller aux décideurs locaux, réforme de la responsabilité des gestionnaires publics. Le support de présentation diffusé est annexé au présent compte-rendu.

Compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

Compte rendu adopté à l'unanimité

Représentation de l'association au sein de commissions extérieures

Franck LEROY propose le candidat suivant pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de cette instance :

Comité de sélection - plan de relance animaux de compagnie

Les services vétérinaires nous ont sollicité. Les demandes d'aide cumulées qui ont été déposées s'élèvent à 230 000€ pour une enveloppe de 50 000€. Des arbitrages sont à effectuer, c'est pourquoi le comité de sélection a été créé.

Thierry MOUTON

Adjoint à Vitry le François

Titulaire

À noter que la commune de Vitry le François n'est pas concernée par les demandes d'aide.

Proposition approuvée à l'unanimité

Par ailleurs, Franck LEROY rappelle aux élus qui auraient siégé dans des instances en tant que représentants de l'association de restituer les échanges qu'ils jugent importants.

Signature du contrat d'engagement républicain nécessaire pour l'obtention de subventions publiques et agrément de l'État

En application du décret n°2021-1947 du 31/12/2021, l'association est dans l'obligation de souscrire au contrat d'engagement républicain pour solliciter des aides publiques et agrément de l'État.

Après lecture des engagements figurant en annexe du décret communiqué avec la convocation, Franck LEROY propose la signature du contrat d'engagement républicain.

Proposition approuvée à l'unanimité

À cette occasion, il est rappelé la nécessité pour les collectivités d'assurer également cette vérification pour les associations qui sollicitent des aides.

Visioconférence Éric DUPOND-MORETTI, Garde des Sceaux, ministre de la Justice

Une rencontre inédite a été proposée à nos élus : la visioconférence organisée avec le Ministre de la Justice, le 22 février, a réuni 115 participants.

Les échanges ont pu se faire en toute simplicité et des cas concrets ont été abordés. Les participants indiquent avoir apprécié le format et souhaitent que cela puisse être de nouveau proposé avec d'autres personnalités.

Les coordonnées des procureurs diffusées lors de la séance peuvent être obtenues sur simple demande à l'association. Ces informations sont à retrouver également dans la base de données du site internet maires51.fr dans l'article juridique sur les relations "maire et la justice".

En complément de cette rencontre, un travail partenarial avec les procureurs est en cours (signature d'une convention).

Une demande particulière de formation en matière de déchets sauvages est sollicitée. Karine ROLLAND rappelle que la base de données du site Internet comprend de nombreux modèles et procédures et que les juristes de l'association sont présents au quotidien pour accompagner les élus dans leurs démarches.

AMF - 15 mars 2022 - Présidentielle : la rencontre des libertés locales

L'AMF invite les candidats à la présidentielle, en partenariat avec l'ADF et Régions de France, à venir s'exprimer sur le thème des libertés locales.

Il est possible d'inscrire 3 personnes qui représenteront l'association à cet évènement (les PAD et DAD sont compris dans ce contingent de 3 personnes). Pour mémoire, les membres du Bureau de l'AMF (36 élus), les membres du Comité directeur (100 élus), les co-présidents de Commissions et groupes de travail ainsi que les maires-référents ont été invités directement par l'AMF. Ils ne sont pas comptés dans le quota des 3 personnes par AD. Pour des raisons de sécurité et de bonne organisation de la manifestation, la date limite d'inscription est fixée au 4 mars. La rencontre durera une journée entière à Montrouge (accueil à 8h et début des interventions à 9h15, déjeuner sur place sur inscription, fin des travaux à 17h30).

Les élus intéressés sont invités à se faire connaître avant le 4 mars afin que l'association formalise leur inscription.

Recrutement

Un recrutement est en cours. Le profil retenu est celui de juriste en droit des collectivités avec une spécialisation en aménagement du territoire, urbanisme et environnement.

Au regard de l'actualité et des demandes de nos adhérents en matière de recherches d'aides, il est proposé que le contrat soit conclu sur la base d'un Volontariat Territorial en Administration (VTA). Ainsi, la fiche de poste précise que la personne recrutée sera référente pour les relations avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et assurera la veille sur les dispositifs d'accompagnement en ingénierie de territoire et conseillera les élus en la matière. Ce recrutement permettra à l'association d'offrir un nouveau service aux collectivités marnaises.

La demande d'aide et le dossier correspondant seront adressés en préfecture pour validation avant recrutement.

Proposition approuvée à l'unanimité

Focus sur les réunions d'actualité

Présentation de la "boîte à outils" #présentspourlesélus dans la Marne

- Opération tranquillité élus
- Gend'élus : application pour smartphone déployée par l'AMF
- Inscription au fichier SIP (Sécurisation des Interventions et de Protection : personnes menacées)
- Adhésion au système d'envoi de SMS pour communication des événements survenant sur la commune
- Cybersécurité : une cellule d'assistance dédiée aux attaques "cyber" est en place auprès du groupement départemental de Gendarmerie nationale

Depuis le 1^{er} janvier, réforme de la formation : présentation du dispositif "mon compte élu"

Suite à cette réforme, la dématérialisation des inscriptions aux formations est opérée. Il est rappelé l'importance d'activer son "compte élu" sur le site internet <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> et de vérifier que les droits acquis sont bien disponibles.

Karine ROLLAND rappelle la possibilité de mobiliser le budget communal en dehors du DIF. Des formations INTRA "à la carte" peuvent être construites selon les demandes des collectivités et les sujets. Une présentation de l'offre de formation peut être faite en communauté à la demande.

3 février en visioconférence : première conférence des SCOT du Grand Est

Les élus sont informés de la tenue de cette première réunion et sensibilisés à l'importance de suivre les débats qui vont avoir lieu dans le cadre de la Loi Climat et Résilience pour la mise en place de l'objectif Zéro Artificialisation Nette et les évolutions des documents tels que le SRADDET et les SCOT.

Les collectivités en charge des SCOT sont représentées au sein de cette instance, pour les communes "hors SCOT", les textes prévoient la désignation d'un représentant de ces communes : l'AMF a désigné Michel MOREAU maire de LAVALLEE (Meuse - 95 habitants).

Questions diverses

- Un partenariat a été signé avec l'Agence Culturelle Régionale Grand Est et son président Arnaud ROBINET pour l'organisation d'une matinée d'information le 30 mars : présentation aux élus des outils à leur disposition pour leurs manifestations culturelles (prêt de matériel + point d'actualité sur la réglementation). Inscriptions adressées par mail.
- Dans le cadre du partenariat avec notre parrain ENEDIS, sur invitation de Frédéric JALOUX, Directeur territorial, notre prochaine réunion du conseil d'administration du 30 avril sera délocalisée à Faux Fresnay. Ce déplacement permettra la découverte du poste source, un équipement présenté et primé lors du Carrefour des collectivités 2021.
- Quelques élus partagent leurs impressions quant aux demandes de parrainages dont ils sont saisis. Il est rappelé qu'il s'agit d'un choix personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.



Le Président
Franck LEROY

Prochains rendez-vous du conseil d'administration :

- samedi 30 avril
- samedi 25 juin
- samedi 22 octobre
- samedi 3 décembre